L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 14 FEVRIER 1882.

INSTITUTIONS.

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin.)

188........Esplanade........188

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour brochures, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGP[illegible]

Dentistes

E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après la [illegible]
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

GEO. P. MALONEY,
D. D. S. Dentiste diplômé.
150 rue du Canal.
Anciennement des collèges dentaires de la Pensylvanie et de la Nouvelle-Orléans. Dentiste du couvent des Ursulines. Extraction des dents sans douleur.
17 janv—1 an

JAMES S. KNAPP,
Chirurgien dentiste,
A transporté son cabinet du No 15, rue Baronne, au No 112 rue du Canal, coin St Charles.
Le Dr Knapp réfère le public à ses nombreux clients pour témoigner de son habileté dans toutes les opérations qui ressortent de son art. Il extrait les dents aux pauvres et les soulage gratuitement, le mercredi, de 2 h. à 4 h., et le dimanche, de 9 h. à 11 h.
Quand on veut conserver ses dents, on exerce beaucoup de discernement dans le choix du dentiste auquel on s'adresse, et on n'attend pas que la douleur vous force d'aller le voir.
7 janv—6m.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
Près Remparts.
31mai—1an D Ma J

VOULEZ-VOUS VOIR?
ET VOIR PARFAITEMENT?
ALLEZ ALORS CHEZ
E. CLAUDEL, opticien,
(Anciennement avec C. DUHAMEL,)
96 rue du Canal, près Camp,
Et achetez-y une paire de LUNETTES en or, en argent, en acier ou en nickel.
VERRES de tout genre.
Véritable cristal de roche
Essayez-le et vous n'aurez affaire à personne autre.
Réparation de LORGNONS D'OPERA.
Réparation de tous les INSTRUMENTS d'optique, de mathématique, de marine et de philosophie.
Batteries électriques, Microscopes, etc.
Thermomètres, Verres d'opéra, Instruments de dessin, etc. 20 janv—

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.
Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brût provenant des incendies	$12,167,538 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payée	5,875,957 54
Excédent net	$5,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.
J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.
[illegible] oct—1an vete

Mme BONOMO, sage-femme, et mède[cin] pour dames, 146 St Louis et 161 Bourgogne, [se] recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, émétisme difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les femmes sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16déc—1 an

PHOTOGRAPHIE INSTANTANE
—DE—
WASHBURN.

J'annonce à mes nombreux clients et au public en général que depuis plusieurs mois je fais des expériences et suis en mesure d'exécuter le Portrait Gelatine Instantané dans toute sa perfection. Ayant acquis tout l'appareil et nombre d'accessoires nouveaux, je puis garantir le portrait le plus parfait qu'il soit possible de faire par ce procédé nouveau et merveilleux. Je fais aussi les

PORTRAITS GELATINE EMAILLÉS ITALIENS,

Qui ont défié tous les autres portraits exhibés devant l'Association des Photographes d'Amérique, réunis à New York, le 16 août 1881.
Il n'est plus besoin d'avoir du beau temps. Le désagrément des séances chez votre photographe n'est plus à redouter, mais on doit les considérer avec plaisir. Les prix maintenant sont plus réduits que jamais.
P. S. Une invitation polie est adressée à tout le monde pour venir examiner la qualité et les prix des portraits avant de les faire prendre.

W. W. WASHBURN, 109 RUE DU CANAL
13 nov—

J. B. JUNQUA,
Nos. 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, près Decatur, Nouvelle-Orléans.
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE et IMPORTATEUR DE
Eaux-de-Vie, Vins, Conserves, Huiles
ET LIQUEURS ETRANGERES.
Seul agent pour la vente du célèbre COGNAC FINE CHAMPAGNE de Henri Mounier et [illegible]
D'Eau de Seltz, d'Eaux Minérales et de Sirops de Fruits de choix.
1er sept—3m

LIGNE REGULIERE.
ENTRE LE HAVRE ET LA NOUVELLE-ORLEANS.
Compagnie Commerciale de Transports à vapeur français.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE.

Dupuy de Lôme	3,578 Tx.	Rouen	2,578 Tx.
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	2,578 Tx.
Havre	3,578 Tx.	Marseille	2,578 Tx.
Nantes	3,578 Tx.		

Ces magnifiques vapeurs sont entièrement nouveaux et ont été construits d'une manière à donner les plus grands avantages aux Passagers.
Départs du Havre et de la Nouvelle-Orléans tous les vingt jours.
Billets de passage et connaissements entre toutes les villes principales de l'Europe et des Etats-Unis.
Pour d'autres détails, s'adresser aux agents généraux,
FORSTALL, ROSS & CLAYTON, 173 rue Commune.
ou à l'Administrateur-Délégué M. JOANNES COUVERT, Havre, France. 1er jan 3m

PHARMACIE DUCONGE.
39............RUE DE CHARTRES............39
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de MEDICAMENTS PATENTES FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qui se trouve généralement en un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec exactitude. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge. [illegible] 1 août 81—1 an

JAMES D. EDWARDS
Successeur de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26, 28 rue Front, et 21, 23, 25 rue Delta,
Nouvelle-Orléans.

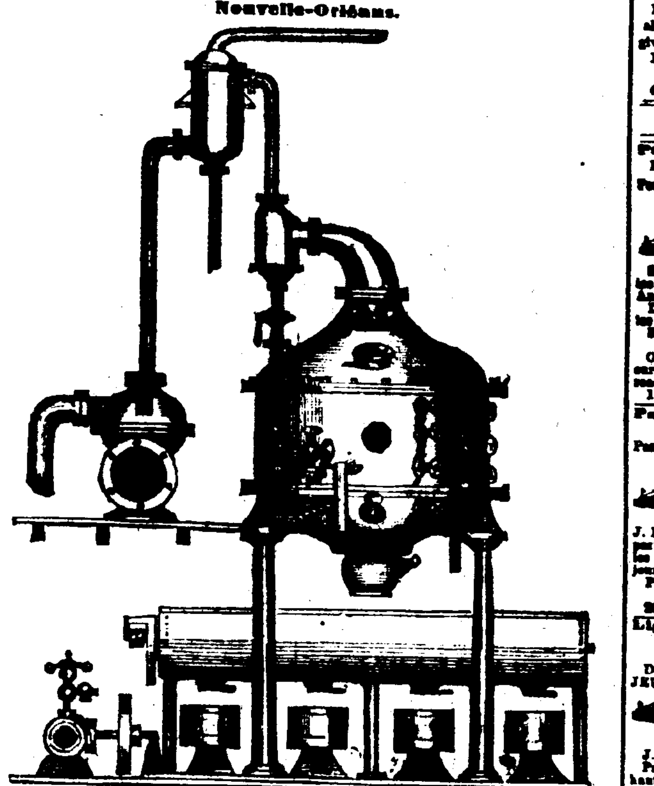

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie—Une Spécialité.

Je suis prêt à fournir des installations complètes pour des Sucreries de toute capacité de 3 à 4 boucauts par jour. Bacs en fer pour jus, sirop et sucre. Steam Trains, Clarificateurs, Evaporateurs et Vacuum Pan de toutes dimensions, avec Mélangeurs (Mixers), Chariots à Sucre, Centri Etc. Satisfaction garantie. 8 jan—6 mois—dim mer jeu

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17........RUE BARONNE........17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

Brasseries.
MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis,
1er fév—81.1 an DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
383.....RUE VILLERE.....383
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—82, 1anDMerJ

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
—9juil—1an. Nlle Orléa.

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept. 81—1 an.

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui conduisent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi franco par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par 1 usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure promise. Garanties données par F. FEDDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.
3avril—1an—Dim.Mer.Jeu

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de commodités luxueuses) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:
ST-LAURENT, Servan, mercredi, 8 fév.
FRANCE, d'Hautérive, mercredi, 15 février.
CANADA, Frangeul, mercredi, 22 février.
Prix du passage pour le Havre:
Première cabine ([illegible])...$100
Deuxième classe...........$60
[illegible]
Entrepont, $26, avec émménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent
Gallier Court, Lafayette Sq.
Nouvelle-Orléans.
4mai—1an

Ligne de Bordeaux.
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.
Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:
VILLE D'ALGER Mercredi, 8 mars.
CHATEAU LEOVILLE, 4000 Tonneaux (neuf) Avril ......
1re Chambre, $80. Entrepont, $26.
F. La Montagne, Funch, Edye & Co., 46 Beaver Street, 27 South William St. Agts gén. pour passagers. Agents généraux.
Agents à la Nouvelle-Orléans,
A. K. MILLER & CO.,
37 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
18déc au 1er août

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI, 15 février à 8 h. A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
LOUISIANA,
Cap. Gager.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P.cent
Passage—Cabine....................$40
Entrepont........................ 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT.
To sail on WEDNESDAY, Feb.15 at 8 A. M.
This line is composed of the following steamships—
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
The steamship
LOUISIANA,
Capt. Gager.
will leave her warf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1/2 PER CENT
Cabin passage........................$40
Steerage............................ 20
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an 41 Carondelet street.

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine
J. S. Muse, Commis.
Se rallient, à Vicksburg à la ligne Packet pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, 108 rue Commune.
On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Rail road au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

Packet bi-hebdomadaire du haut de la Côte.
Partant tous les LUNDIS à 5 P. M. et les VENDREDIS à 10 A. M.
Pour Thibodaux et les débarcadères intermédiaires, le steamer
BELLE OF THE COAST.
J. F. Aucoin, Capitaine, E. Nicolle, Commis, partira comme ci-dessus, descendant la côte tous les MERCREDIS et DIMANCHES en plein jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à A. RIVET, No 105 rue Décatur.
30 sept—

Ligne semi-hebdomadaire indépendante de la côte, Donaldsonville Lafourche et Laurel Valley.
Départ tous les LUNDIS à Midi, et tous les JEUDIS soirs à 5 heures.
Le beau bateau à vapeur
STE-MARIE.
MAX BLANCHARD, maître.
J. P. McELROY, commis.
Part régulièrement comme il est indiqué plus haut. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. R. GERATHOUSE, 104 rue Commune
19 oct—6m

Mandeville et Covington.
Le vapeur "Nouveau Camélia" de la Malle des Etats-Unis.
SERVICE D'HIVER
A partir du 1er novembre 1881, Départs de Milneburg, à l'arrivée du convoi du chemin de fer partant de la gare du chemin de la Mobile, à l'extrémité de la rue du Canal.
Mardi, à l'arrivée du convoi de.........12 h.
Jeudi, de 12 h.
Samedi, de 3 p. m.
Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing.
RETOUR.
Départ de Old Landing:
Lundi...........................5 h. a.m.
Mercredi........................7 de
Vendredi........................7 de
S'arrêtant à tous les points intermédiaires.
Prix du voyage.........................$1
Fret reçu journellement à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
30 oct— 33 rue Carondelet

S. N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DE VERITABLE ET CELEBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
déposé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIERES MAISONS de gros et Epiceries en vendent à la Nlle-Orléans.
14é 81—1 an

CHEMINS DE FER

New Orleans City Railroad Company.
Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1882.
HEURES de départ des convois pour le Lac:
Le Dimanche.
Les trains laisseront la ville pour West End toutes les heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi.
Après 3 heures, toutes les 30 minutes jusqu'à 7 heures du soir.
Le dernier convoi laissera West End à 8 heures du soir.
Pendant la semaine.
Les trains pour West End partent, jusqu'à nouvel ordre, à 10 heures du matin, puis toutes les heures jusqu'à 7 heures du soir; les derniers partiront de West End à 8 heures du soir.
F. WINTZ,
Surintendant Général.

Star and Crescent Route.
VOIE FERREE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
COMPOSEE—
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS, CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE, CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
DEPARTS. ARRIVEES.
Nlle Orléans 7.[illegible] A. Houston 6.50 A. M.
Houston ..10.30 P. M. Nlle-Orléans 4.25 P. M.
Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.
C. A. WHITNEY & CIE.,
11mai—1an Directeurs.

Chemin de Fer Pontchartrain.
Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal.
Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.
Excursions au Lac, aller et retour le même jour 25 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.
Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.
Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 4:27 a. m.; 9:36 a. m.; 1 p. m.; 4:02 p. m.; 6 p. m.
Ils partiront de Milneburg à 5:02 a. m.; 9:15 a. m.; 11:00 a. m.; 2:32 p. m.; 4:12 p. m.; 7:12 p. m.
Le train partant de Milneburg à 5:02 a. m., va seulement jusqu'à la jonction Pontchartrain. Au retour il quitte la jonction Pontchartrain à 6:00 a. m.
Les départs se feront d'après les heures de la ville.
17 fév— J. T. HARAHAN, Président

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est. ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE LYNCHBURG, ET ST. LOUIS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE
Départ. Arrivée.
Express..................5.55 a. m. 10:35 p. m.
Mobile accomodation......3.33 p. m. 9.12 a. m.
Malle rapide.............8.00 p. m. 10:05 a. m.
UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
C. P. ATMORE,
Agent général pour les passagers,
J. W. SMITH,
Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN,
12 mai— Surintendant.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, AND ST. LOUIS.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.
Leave. Arrive.
Express..................5.53 a. m. 10:35 p.m.
Mobile accomodation......3.33 p. m. 9.12 a. m.
Fast Mail................8.00 p. m. 10.05 a. m.
ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
C. P. ATMORE,
General Passenger Agent,
J. H. SMITH,
Ticket Agent,
J. T. HARAHAN,
12 mai— Superintendent.

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.
L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST-LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST. L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST-LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.
DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:
DEPART ARRIVEE
Express No 1.7:40 A.M. Malle No 2...7:15 A. M.
Malle No 3....5:00 P. M. Expr No 4. 11:15 A. M.
Mixed No 13..12:00 M. Mixed No 14. 9:00 P. M.
Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche.
Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Asst Agent Gén. des Pass.

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
The Standard gauge trunk line between the North and the South.
The ONLY DINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.
ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
The ONLY DIRECT ROUTE to ST-LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.
DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:
LEAVE ARRIVE
Express No 1.7:40 A.M. Mail No 2...7:15 A. M.
Mail No 3....5:00 P. M. Express No 4 11:15 A. M.
Mixed No 13..12:00 M. Mixed No 14. 9:00 P. M.
Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday.
Ticket office, 22 Camp street, corner Common;
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

GRAND CHEMIN DE FER
Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partant du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours à HUIT HEURES A. M., et se reliant au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux heures de bateau à vapeur pour boutes [illegible]
Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour les marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Th. A. Stephens, agent général, au pied de la rue Alger. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des tous spéciaux, avec forme [illegible] qui a expédiement que par ce chemin de fer. [illegible] que le fret sera expédié le [illegible] cette route par les trains suivants. Les "commutation"—500 milles pour $15. Les billets ne sont émis qu'en faveur des personnes de la compagnie [illegible]
GEO. PANDELY,
Surintendant.
Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie [aux bateaux] d'embranchement de Thibodaux, allant [à] Houma et Houma.

ASSURANCES.

Vingt-quatrième tableau annuel
DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Bureau No 27 rue du Camp.

CONFORMEMENT à sa charte la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1881		$68,401 07
Sur les risques d'incendie	$53,876 27	
Sur les risques de marine	2,197 91	
Sur les risques de rivière	12,326 89	68,401 07
Se losins — Pertes payées dans la même période—		
Sur les risques d'incendie	5,486 67	
Sur les risques de marine	196 66	
Sur les risques de rivière	1,351 06	
Montant au Débit du compte de Profits et Pertes	9,243 15	
Licences de ville et d'Etat et taxes sur capital et propriétés foncières		
Réassurances	4,527 02	
Réfaction	5,335 04	
Primes remboursées	6,217 65	
Bureau des Assureurs	1,517 72	
et dépenses générales, intérêt en moins	6,936 84	44,116 48
		$24,284 59
Réserve pour risques non expirés au 31 décembre 1881		$16,284 59
Dividende de Cinq Piastres par action déclaré le 11 janvier 1882		8,000 00
		$24,284 59

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par hypothèque	$59,705 92
sur nantissement	19,022 92
Billets à courte échéance	8,092 47
Divers Bons et Actions	9,111 04
Bons de 4 0/0 des Etats-Unis	11,800 00
En caisse	1,806 37
Biens fonciers	16,155 88
Primes en voie de perception	16,329 94
En cais..	42,855 15
Total de l'actif	$184,984 59

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
HY. PEYCHAUD,
Président.
LOUIS BARNETT,
Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi ce 11 janvier 1882.
H. T. DUCROS, Notaire.
No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 11 de janvier 1882, il a été unanimement résolu qu'un dividende comptant de Cinq Piastres par action, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1881, soit déclaré et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
LOUIS BARNETT,
12 janv—1a Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAU: 33 RUE DU CAMP.
SEPTIEME ETAT
DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT à l'article 10 de sa charte, cette Compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 décembre 1881:

Primes reçues sur des risques d'incendie		$125,423 94
Primes reçues sur des risques de rivières		21,046 39
Primes reçues sur des risques maritimes		4,994 60
Total des primes reçues		$151,464 93
Moins—		
Pertes d'incendie	$42,205 32	
Pertes sur rivières	6,891 71	
Pertes sur mers	1,537 68	
Escomptes	17,647 90	
Réassurances	3,276 49	
Primes remboursées	9,385 38	
Pertes non ajustées	3,000 00	
Licences et taxes	2,619 77	
Dépenses, commissions, etc., moins l'escompte et l'intérêt	17,511 81	115,377 00
Profit nets		$46,087 93
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets en capital, actions	$35,536 26	
Argent en caisse et en banques	100,065 77	
Prêts sur collatéraux et hypothèques	172,514 95	
Billets à recevoir	13,906 76	
Meubles et installations de bureau	3,568 10	
Primes en voie de perception	31,383 54	
		$355,939 28
Passif—		
Capital actions	$150,000 00	
Fonds de réserve et surplus	174,120 12	
Pertes non ajustées	8,974 13	
Intérêts, dividendes, etc., lois de charte, et dividendes non réclamés, payables sur demande et un crédit des billets de capital	22,836 03	
		$355,939 28

L'exposé qui précède est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et assermenté devant moi ce 18me jour de janvier 1882.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1882.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants des bénéfices nets de l'année expirant le 31 décembre 1881, à savoir:
Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel, et cinq pour cent (5 pour cent) dividende intérêt sur le capital payé, formant un total de quinze pour cent (15 pour cent) par an.
Cinq pour cent au fonds de réserve, conformément à la section 3, article VIII de la charte.
Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) dividende aux assureurs participants.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	E. A. LEVY,
LEON BERTOLI,	I. N. MARKS,
H. H. BIERHORST,	WASH. MARKS,
PETER BLAISE,	A. A. MAGINNIS,
P. BOAN,	T. PRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK,	C. SPORL,
C. TAYLOR GAUCHE,	A. M. SEWARD,
CHAS. HENARD,	OTTO THOMAN,
ALF. H. ISAACSON,	GEO. WATERS.

20jan—1m

ANT. CARRIERE.
E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 34 RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

ANNONCES PARISIENNES

M. H. GAILLARD, 8 passage Saulnier à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. H. GAILLARD par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, etc.
Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARD.

VELOUTINE
CH. FAY,
9 Rue de la Paix,
A PARIS.
POUDRE DE TOILETTE,
SPECIALE, PREPAREE AU BISMUTH,
ADHERENTE ET INVISIBLE;
Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage.
UNE LEGERE APPLICATION SUFFIT POUR DONNER A LA PEAU
la Fraîcheur et le Velouté de la Jeunesse.
5 fr. la boite complète avec houppe.
AVIS—Se méfier des imitations et des falsifications.—Voir le Jugement du tribunal civil de Paris, du 8 mai 1875.—MM. CARROUCHE, RIVET, HART & CO.

VICHY
Administration: PARIS, 22 Boulevard Montmartre.
Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.
Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.
Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.
EXIGER le NOM SOURCE sur la CAPSULE
Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELLY & BRO., BRULATOUR, MARCEL MAJEAU.

Sparadrap Révulsif
au THAPSIA
Formule du Codex
Ce Sparadrap agit plus promptement, plus énergiquement que les huiles de croton, d'épurge, la pommade stibiée et autres préparations du même genre. Son emploi, d'une extrême facilité, ne tardera pas à vulgariser son usage dans le traitement des rhumatismes, irritations de poitrine, bronchites, rhumes, maux de gorge, etc., en un mot, dans tous les cas où le médecin veut obtenir une dérivation externe.
PRIX 25 LA BOITE et 2 FRANCS, 4 FR. 50
VENTE EN GROS
Chez DERNOIX & Ce, succr d'ARCHELEIN
27, Rue Vieille-du-Temple, à Paris
AU DETAIL: Chez tous les Pharmaciens

Vin de Quinquina Ferrugineux
AU MALAGA
de GRIMAULT & Cie pharmaciens à Paris
Ce vin contient le quinquina qui est le plus puissant tonique de la matière médicale, et le phosphate de fer, le régénérateur des forces épuisées et du sang appauvri. On l'emploie avec succès contre les Pâles couleurs, l'Anémie, l'Irrégularité de la menstruation, le Manque d'appétit et les Douleurs d'estomac auxquelles les femmes sont souvent sujettes.
Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

PURETÉ DU TEINT
Paris, 28, r. St-Denis, Candès
LE LAIT ANTÉPHÉLIQUE
pur ou coupé d'eau, dissipe
ROUSSEURS, HALE
MASQUE DE GROSSESSE
ROUGEURS, PEAU FARINEUSE
RIDES PRÉCOCES
BOUTONS
&
Conserve la peau claire et unie

SANTAL MIDY
L'essence de santal citrin de Bombay absolument pure, contenue dans ces capsules, est beaucoup plus active que le Copahu et le Cubèbe. Elle supprime l'emploi des injections et arrête en trois jours l'écoulement le plus douloureux et le plus invétéré sans fatiguer l'estomac, et sans communiquer d'odeur aux urines.
Dépôt: Phie L. MIDY, 113, r. du Fg-St-Honoré, Paris
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE
67 et 69, rue du Camp.
NOUVELLE-ORLEANS,
Organisée en 1849 Réorganisée en 1880.
CAPITAL EN ARGENT....$400,000
Sollicite des
Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.
W. R. LYMAN..........................Président.
S. B. NEWMAN.....................Vice Président.
CHAS. E. RICE..........................Secrétaire
Directeurs:

Samuel B. Newman	Samuel H. Kennedy,
Thomas A Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
S. Hernsheim,	Alf. Moulton,
Geo W. Sentell,	Wm B. Conger,
P. E. Mortimer,	John M. Parker
Reuben O. Bush	George Martin,
Edward Nalle,	Harry L. Flash,
W. W. Swain,	J. J. Reiss
A. H. Steward,	Lucien Delery,
U. Marinoni,	Louis Prados,
Chas. H. Dolson,	Charles Newman,
B. P. Grigsby,	S. C. Conlon,
Wm A. Phelps,	John Calder,
Ferd. Marks,	Wm. E. Lyman
E. H. Adams	10 fml—1 an V &D

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.
104 Canal street.
TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—		
On Fire Risks	$265,530 92	
On Marine Risks	26,455 71	
On River Risks	26,518 80	
Total Premiums	$318,505 43	
Less Unearned Premiums	84,003 00	
Net Earned Premiums May 31, 1881		$234,502 43
Losses paid—		
On fire risks	$54,282 80	
On marine risks	3,182 37	
On river risks	6,931 59	
Taxes and expenses less interest	25,233 87	
Reinsurances and return premiums	16,943 41	
		106,574 03
Profit		$125,928 40
The Company has the following Assets:		
Real Estate (market value)		$328,989 93
City Bonds ($42,650)		12,000 00
Bank, railroad and other Stocks		71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge		145,853 63
7912 shares New Orleans Water Works Co.		46,215 00
Bills receivable		59,603 55
Premiums in course of collection		35,225 28
City Time ($6,379 39)		2,000 00
Judgments		7,200 00
Cash on hand		78,571 73
		$687,546 23

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans,
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.
MICHEL V. DEJEAN, N. P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881 it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.
Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY,	JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE,	D. FATJO,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX
M. W. SMITH,	CHS. LAFITTE,
	B. W TAYLOR

16 juin—

Avis aux Contribuables.
Bureau No 38, Passage de la Bourse.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il règlera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral.
JOHN T. DUFOUR,
sept— No 38 Passage de la Bourse.

LISTE DE NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans

Jennie Wood Ang. 120 Hair pour Bay Island, Pie Tier, 3 Oteri & Bro
Royallet Ang. 111 Bodden pour——Pie Tier, E Pilsbury
Santo Oteri Nm. 170 Kasker pour——15 1er dist 3 Oteri & Bro

NEW-YORK.
Steamship Louisiana, Gager...........parti 4 fév
Steamship Lone Star, Quick...........parti 4 fév
BARROW.
Barque Romanoff, Parsons...........partie 13 janv
LIVERPOOL
S'eamship Pembroke, Priest...........parti 20 janv
Steamship Teutonia, Beneb[illegible]tte en chargement 23 janv
Steamship Historian, Calloway, en chargement 17 janv
Steamship Commander, Woodcock, en chargement 17 janv
Steamship Mexican, Harrison, en chargement 29 déc
Steamship Mississippi, Gibson........parti 16 janv
Navire Mary Stuart, Wright, en chargement 14 janv
Navire Cromwell, Barstow, en chargement 16 jan
Navire Cashier, Feifer..............parti 10 jan
Navire Shatemuc, Jones....en chargement 22 déc
Navire Hermon, Dickson..............parti 24 déc
Barque Sarah Emma, Lewis............partie 19 nov
Barque Ocean, Andersen..............partie 19 jan
Barque Luigi V. Volpe...............partie 5 nov
LONDRES.
Navire Annie Bingay, Walker.........expédié 26 jan
Navire Royal Victor, Bernier........parti 3 janv
Navire City of Liverpool, Whittord,...expédié 7 janv
Barque Cap, Christensen.............partie 31 déc
NEWPORT.
Barque St Julien, Price.....en chargement 4 déc
SHARPNESS.
Barque Gauges, Meyter...............partie 9 janv
STETTIN.
Barque Iris, Malheide...............partie 16 déc
GIBRALTAR.
Barque Teresa Co Vico, Maifeo......partie 10 janv
HAVRE.
Navire Ben Lomond, Sutherland........parti 24 jav
Navire Crescent City, Kelly.........parti 2 fév
Navire Charles, Nickerson...........parti 1 fé
Barque Georges, Jean................partie 1er fév
BORDEAUX.
Navire Scicto, Flowers......en chargement 10 jan
Barque Louisiana, Podesta...........partie 3 janv
MARSEILLE.
Steamship Massios...................parti 22 janv
Barque Engelbrechts, Eckmann....en chargement 15 jan
Barque Forseri, Basso......en chargement 15 déc
ROUEN.
Barque Forest, Cunningham...........partie 4 jan
LIVOURNE.
Navire Bangnola, Fugisong...........partie 3 av
HYERES.
Barque Com. Dupont, Croci...........partie 31 janv
GENES.
Barque Domenico Lanata, Ferrala, partie 19 janv
Barque Sampson, Gangalle............partie 23 j. a
BREME.
Navire Friedrich, Bruggemann,....en chargement 14 jan
PALERME.
Steamship Penwic, Jenkins...........parti 16 janv
Brick Fritz von Ahrensteff, Lehman, parti 14 déc
MESSINE.
Steamship Basuanble, Crookery, en chargement 3 janv
ANVERS
Navire Leviathan, Mestfeld..........parti 1 déc
RIO DE JANEIRO.
Navire Thos Lord, Hall..............parti 7van
HAVANE.
Barque Adriante, Cannizella.........expédiée 21 janv
FERNAMBUCO.
Barque Henry C Buckman, Barrington......
en chargement 3 fév
Barque A J Pettingill, Dewey, ...en chargement 3 fév

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans
Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.
Alabama Am. 757 Galt pour——Alger, Woodward & Wight
Australian Ang. 2499 Sandeay pour Liverpool 20 1er dist, T & G Forwood
Chase Am. 576 Peterson pour les ports de la Floride Alger, R B Post & Son
Celia Ang. 2163 Leighton pour Liverpool 42 4e dist, Hall & Vaughan
Claudon Ang. 1971 Harvey pour——41 4e dist, A K Miller &co
Eduardo Esp. 2153 Echevarria pour Liverpool 35 3e dist, L Ranger &co
Explorer Ang. 2010 Corbishley pour Liverpool, 1 2e dist, Lucas E Moore &co
Espanol Esp. 1252 Luzaraga pour Liverpool 37 1er dist, A K Miller &co
Recington Ang. 1765 Greig pour——Alger, A K Miller &co
Guests Am. 998 Hil pour——Alger, C A Whitney &co
Heredia Cos Rican, 241 Price pour——13 1er dist, W D Clark &co
Jamaican Ang 2010 Winder pour Liverpool 45 4e dist, T & G Forwood
Lucy P Miller Am. 533 Clark pour——14 1er dist, R B Post & Son
Louisiana Am. 2340 Gager pour New York 2 2e dist, A Moulton &co
Margaret Am. 508 Oteson pour Belize Hon 15 1er dist, 3 Oteri & Bro
North Britain Ang. 1729 Roberts pour le Havre Alger, A B French &co
Quebec Ang. 2621 Dale pour Liverpool 47 4e dist, 8 les Weeks &co
Rosewood Castle Ang. 1765 Adams pour Brême 43 4e dist, A K Miller &co
Sons Fr. 2125 Magstent pour le Havre 26 3e dist, Forstall Ross & Clayton
Tobasco Mex. 279 Powell pour——Alger, Avendano Bros
Viking Ang. 2388 Tupper pour Liverpool 42 4e dist, J W Brownlee
W G Hewes Am. 1118 Brown pour——Alger, C A Whitney &co
Wanderer Am. 531 Evans pour Belize 14 1er dist, Macheca Bros
Yurac Bat Esp. 2197 Ugarte pour Liverpool 37 1er dis', Avendano Bros

NAVIRES
City of Boston Am.——Roy pour——Le [illegible] E Moore &co
Frigs Ang. 1135 Colford pour Liverpool de rue, Muir, Duckworth &co
John Murphy Ang 1596 Cosman pour le Havre de rue, Norton & Bell
Lydia Skolfield Am. 1264 Miller pour la Russie 34 1er dist, L Ranger &co
Mount Pleasant Ang. 1193 Wallace pour Liverpool 3e rue, L LeCombe &co
Nellie Murphy Ang. 1442 Raymond pour Liverpool 6e rue, A K Miller &co
Resolute Am. 1645 Nichols pour Liverpool 7e rue, Norton & Bell
Ryerson Ang 1428 Dennis pour le Havre 38 1er dist, Hall & Vaughan
Rogina Ang. 1553 Bain pour——3e rue au capitaine
Swallow Am. 1209 Duncan pour la Russie 40 2e dist, Lucas E Moore &co
Saranak Am. 855 Ulmer pour Reval 45 4e dist A K Miller &co
Savannah All 1431 Tableman pour Brême 30 3e dist, A K Miller &co
Wm Tapscott Am. 1630 Ray pour la Russie 35 1er dist, Lucas E Moore &co
William Ang. 998 Journeay pour——3e dist, au capitaine

BARQUES.
Adolf All. 1093 Breckelman pour——32 1er dist, A K Miller &co
Alfeo Ital. 582 Villari pour——40 2e dist au capitaine
Aalesund Nor. 292 Schage pour Baltic 3 1er dist, Robt Oerlein
Carl Sued. 347 Olsson pour Cork 16 2e dist, Robt Oerlein
Cecilia Sued. 349 Lowe pour Baltic 16 2e dist, Robt Oerlein
Chas Bal Nor. 755 Wilhelmsen pour Baltic 19 2e dist. Robt Oerlein
Eugenia Esp. 442 Barreau pour——3e rue, D Fatjo &co
Eleonora Madre Ital. 450 Mazella pour——30 2e dist, A K Miller &co
Emmanuelo Swedenborg Ang. 799 Anderson pour——3e rue Norton & Bell
Fortuna Aut. 524 Scopinich pour Brême 17 2e dist, S A Cosulich
Genitori Tarabochia Aus. 770 Tarabochia pour la Russie 32 3e dist, A K Miller &co
Hamburg All. 663 Hashagen pour Brême 36 1er dist, E F Stockmeyer &co
India Esp. 785 Caro pour Barcelone 33 1er dist G Corral &co
Kongsbyrd Nor. 280 Michaelsen pour Baltic 17 2e dist, Robt Oerlein
Leamington Ang. 973 Cunningham pour le Havre 1re rue, Forstall Ross & Clayton
Mataura Ang. 1191 Hosmer pour Brême, 6e rue, Forstall Ross & Clayton
Meteor Nor. 542 Samuelsen, pour Cadix, 3e rue, Robt Oerlein
Maresca Ital. 543 Maresca pour——Pie Tier, Bassetti et Xiques
Noel Nor. 512 Christophersen pour Baltic 22 1er dist, Robt Oerlein
Navigatore Ital. 643 Laura pour Gênes 37 3e dist, A K Miller &co
Palermo Ang 836 McLaughlin pour Liverpool 3e rue, Hall & Vaughan
Penang Am. 582 Townsend pour——39 2e dist, Norton & Bell
Princess Dagmar Esp. 446 Urquiano pour l'Espagne 3e rue, G Corral &co
Sirene Aut 554 Cosulich pour——20 3e dist, A K Miller &co
Schiller Nor. 419 Christiansen pour Reval 24 3e dist, Robt Oerlein
St Cloud Am 734 Stephens pour——Pointe, au capitaine
Triade Tarabochia Aut.——Tarabochia pour Baltic, 33 3e dist, A K Miller &co
Wimmera Ang. 978 Robbins pour Liverpool 36 3e dist. De Wolf & Hammond

BRICKS.
Frithiof Sued. 221 Petersen pour Baltic 1er dist, Robt Oerlein

GOELETTES.
Ariel Mex. 118 Brown pour——Gordon & Gomila
E V Olive Ang 40 Krabel pour——Pie Tier, G W Reed
J G Whipple Am. 88 Sons pour——3e dist, au capitaine

Proclamation
—DU—
ROI DU CARNAVAL!
PRO BONO PUBLICO.
EDIT LXX.

A tous ceux que le présent édit concerne—Salut
Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE VINGT-UNIEME JOUR DE FEVRIER 1882, connu comme le grand jour de fête de nous-même, REX, roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce jour soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et pour ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons:

I. Que toutes les lignes de transport dans notre domaine royal soient immédiatement annoncées et passagères à un tarif réduit pour le bénéfice des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Qu'afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se rendre en corps organisés, se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. Qu'en considération de la prompte et implicite obéissance à nos édits royaux, chaque sujet loyal sera par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale, devront être clos.

IV. Que la réputation de nos fêtes s'est étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir ces magnifiques spectacles en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, et nous ordonnons par la présente à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, porteurs d'or et d'argent, de rubans de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras, les promettant une bonne réception et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets du Croissant City sont fameux dans le monde entier.

Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple béni dans tout l'Etat; que leurs récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de notre industrie et de notre commerce; que des liens de fer rattachent ensemble les intérêts et les cités des Etats voisins et distants; [illegible] même le vœu que chaque année nouvelle verra s'accroître les richesses et la puissance de ceux sur lesquels nous régnons, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté, notre visite annuelle en notre ville du Croissant.

Les "Chevaliers de Momus" feront une des plus belles processions qui se soient jamais vues le JEUDI, 16 FEVRIER 1882, et inaugureront la série des fêtes qui doivent suivre.

Au nombre des organisations qui doivent contribuer à l'éclat du Carnaval de 1882, sera celle des "Chevaliers de Protée," faisant ses débuts le MARDI, 20 février 1882, dans une procession de nuit d'une splendeur excessive.

Dieu protège le roi.

Donné sous notre main et le sceau, en notre palais de Plaisirs, en notre ville de Gaîté, ce 15e jour d'octobre 1881, et le [illegible]-dixième de notre règne.
Par le roi lui-même,
REX.
Témoin: BATHURST,
Grand Chambellan.
Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 15 décembre 1881.

Toutes communications officielles devront être adressées à
BATHURST,
Tiroir de la Poste 128, Nlle-Orléans, Lne.
15 déc—

FEUILLETON.

No 37. Commencé le 1er janvier

LA
FLEURIOTTE
PAR
LOUIS ULBACH.

(Suite)

—Si vous voulez que je monte là, puis de cette enfant innocente, dont vous faites une martyre, je suis prêt. Si vous me menacez de m'interdire la parole, l'exercice de ma profession, c'est inutile. Je ne vous connais plus!... Je ne suis plus avocat; j'aurais peur d'être votre complice!

Des applaudissements formidables éclatèrent aussi, grâce à l'obscurité, des phrases. Eux pour le tribunal, pour Euménée de ce deux filles de l'avocat, alarquittement le cri subit de leur père, poitrine, virent [illegible] et, traversant le [illegible]

Le président céda à celui du procureur [illegible] des juges et imprudent, devant cet accès [illegible] Il était habile, de prétendre ramener le public au respect dignité du tribunal paraît plus [illegible] le ... s'affirmer qu'à se réserver. Il [illegible] fit du tumulte pour lever l'audience, [et] les huit juges, s'enfonçant dans la nuit qui commençait derrière leurs sièges, y disparurent.

Louise semblait étrangère à ce qui se passait. Sa figure éclairée d'en bas par les bougies placées sur la tablette [illegible] [illegible]

baignaient dans une blancheur nacrée. Son toquet projetait sur le mur une ombre gigantesque qui la rapetissait. On l'eût crue morte, sans une palpitation de sa bouche qui restait visible. La pauvre enfant, surprise pas ce choc effroyable, n'avait pas de formule pour son désespoir. Elle ne savait même pas si elle était désespérée; suspendue tout à coup entre la vie et des limbes glacés, obscurs, elle murmurait: "Mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu!" Mais c'était un soupir, plus qu'une prière.

Le gendarme qui la séparait d'Euphrasie, pris de respect, n'osait la déranger, l'avertir de sortir. Il croyait bien qu'il lui faudrait l'emporter.

Quant à madame Boissonnet, elle se savait libre, elle restait librement à sa place. Elle n'avait pas hâte de s'en aller. Elle était plus en sûreté dans la salle que dehors. L'obscurité lui servait d'écran contre la colère en fusion qui bouillonnait devant elle. Elle regrettait seulement qu'on ne vit pas la joie féroce de son visage.

Peut être bien aussi qu'elle se remettait dans son triomphe des coeurs terribles qu'elle avait dissimulées, une heure auparavant.

Elle se pencha vers son avocat pour le remercier. Me Patrois, un peu honteux de sa victoire, hocha la tête sans se retourner. Euphrasie n'ayant que lui pour victime, voulut le punir de ce reniement, de ce mépris.

—Monsieur, lui dit-elle, Boissonnet ira vous voir, avec moi, et vous payer.

Pour le coup, maître Patrois courba la tête, acheva de ramasser son dossier, et se frayant un passage parmi ses confrères qui s'écartaient en silence, sortit rapidement par une petite porte à l'extrémité du banc.

Il n'était [illegible] rassuré, d'ailleurs, sur le de[illegible] public.

[illegible] il y eut une pression [illegible] le prétoire. Vai[illegible] gendarmes l'ap[illegible] de se mêler;

Un flot s'é[illegible] faisant [illegible] tête, comme l'écu[illegible] phosphorescence de ce dé[illegible]

Il était hagard, hérissé, flamboyant. Ses yeux, sa bouche, ses moustaches, les pommettes de ses joues exhalaient de la fureur.

Me Rousselin voulut lui prendre les mains; Frobert le repoussa, sans parler, avec une sorte de grognement de fauve, il regardait devant lui, au-dessus de lui, Louise changée en statue.

Il commença à enjamber la balustrade des avocats pour l'atteindre. On le suivait; on le retenait; on voulait le dépasser.

Les gendarmes, alarmés, se rapprochant leur réserve, firent le geste d'emmener la condamnée.

Frobert vit cela.

—Louise! Louise! cria-t-il en se haussant, les bras tendus, s'efforçant d'escalader le banc des avocats.

A cette voix, Louise sortit de sa stupeur, fit craquer le marbre qui la glaçait, se dressa en voulant s'élancer:

—Frobert! Frobert!

Sa voix perçante se fit entendre jusque dans l'escalier et au-delà.

Ce fut un signal, un éclair sur la poudre. La foule prit feu.

—Sauvons-la! sauvons-la!

Mais, avant que Frobert eût franchi le banc des avocats, un gendarme avait doucement et fortement saisi Louise dans ses bras, la soulevait et l'emportait.

Elle ne se débattait pas; seulement, agitant ses bras, au-dessus de sa tête renversée, elle criait: "Frobert! Frobert!"

A la porte de sortie des accusés, le gendarme se heurta à madame Boissonnet, qui, franchement effrayée, jugeait inutile et dangereux d'affronter davantage le désappointement des spectateurs.

—Ote-vous de là! lui dit-il brusquement.

Et, comme Euphrasie, forte de son acquittement, voulait entrer dans le couloir de sortie, un autre gendarme la saisit violemment, gendarmement, et, la repoussant sur le banc:

—Laissez-nous donc passer! Vous avez le temps, vous!

En effet, il n'était que temps pour la condamnée. Une seconde de plus, elle était rejointe par Frobert, qui atteignait le banc vide, comme la porte se re[fermait]

qui se verrouillait. Les cris qui le suivaient n'entendaient plus, mais lui entendait toujours le cri de Louise, qui, descendant au bas du gendarme l'escalier aboutissant à la prison, criait toujours: "Frobert! Frobert!"

Dans son élan, le soldat n'avait pas vu ou n'avait pas regardé Euphrasie. Mais, en voulant chercher une autre issue, il l'entrevit qui s'était reculée à l'extrémité du banc qui, blottie contre la cloison, les bras serrés sur sa poitrine, cherchait à masquer son épouvante.

Frobert eut un rire farouche. Il alla vers elle en trébuchant, les mains ouvertes, les doigts écartés, comme un ours qui va étouffer sa proie.

Madame Boissonnet se leva, les yeux subitement rallumés, et, laissant tomber ses bras le long de sa jupe, avec un sourire du défi, de rage acculée.

—C'est cela, Frobert! dit-elle, assassine-moi. Tu la rejoindras plus vite!

Frobert crispa ses poings, les leva avec menace: mais le sourire, insolent jusque dans l'épouvante, d'Euphrasie lui fut un avertissement:

—C'est bon! je te tuerai plus tard.

Il cracha sur elle et se détourna.

Les gendarmes, entrant par une autre porte, s'étaient frayé un passage dans la foule et à travers les avocats restés à leur banc.

Ils allaient, sans aucun doute arrêter Frobert, justiciable d'un conseil de guerre. Me Rousselin que cette scène de désordre navrait, et qui se reprochait de l'avoir provoquée par son objurgation au tribunal, intervint. Il supplia les gendarmes, enjamba à demi le dossier de son banc, attira Frobert, que d'autres spectateurs d'ailleurs enveloppaient, et le soldat, emporté par ce reflux, se retrouva dans le prétoire, étourdi, écumant, ivre, en face du vicomte des Tanzelles, qui avait empêché follement, pendant une minute, le succès de cet amant rapide, et qui se tenait prêt à aider à l'enlèvement de Louise.

Hector mit son bras sous celui du soldat qui chancelait, le soutint, le dirigea dans la foule.

Les gendarmes frappaient les dalles avec la crosse de leur fusil, et poussaient lentement [illegible]

sait plus que la résistance, du nombre et de l'encombrement.

La partie supérieure du prétoire se vida ainsi. Bientôt il ne resta plus, dans l'enceinte réservée, que quelques avocats, Me Rousselin avec ses deux filles, et madame Boissonnet au sommet de son banc.

Euphrasie ne savait comment sortir. La porte fermée et verrouillée du côté de la prison ne se rouvrait plus. Puisqu'elle était libre, on finirait par la pousser à son tour vers la porte du public; mais le public lui faisait peur, et elle payait en minute de fierté en présence de Frobert, par un frisson de tout le corps et par un claquement effroyable des dents.

Me Rousselin, sorti de son banc, s'appuyait des deux bras sur les épaules de ses filles, comme au jour où il avait conduit le deuil de sa femme, et penchait la tête.

—Ah! mes chères enfants, je suis bien malheureux! leur dit-il.

—Mon père, vous avez été sublime, lui dit celle qu'on appelait la Justice, en lui passant la main sur le visage, pour essuyer la sueur qui coulait encore.

—Cher père, vous avez été admirablement bon, lui dit celle qu'on appelait la Bonté, en attirant la main de l'avocat jusqu'à ses lèvres.

Puis ce groupe douloureux s'éloigna, suivant la foule......

Quand l'appariteur vint éteindre les lanternes et souffler les bougies dans la salle d'audience, il s'étonna de trouver madame Boissonnet assise sur le banc des accusés, ayant pris la place de Louise Fleuriot.

—Qu'est-ce que vous faites là? lui demanda-t-il. Allez-vous en donc, puisque vous êtes libre!

—C'est que je ne voudrais pas sortir... encore, dit la fermière.

L'homme comprit.

—J'ai besoin, d'ailleurs, de reprendre des affaires dans ma chambre.

—Eh bien, allez les chercher.

—Alors, ouvrez-moi la porte.

—Elle n'est pas fermée.

Il montrait la grande porte ouverte, par laquelle montaient [illegible] [illegible] [illegible] vive-

ment Euphrasie, c'est celle-ci.

Elle désigna la porte qui s'était refermée sur Louise.

—Ah!

L'appariteur était un philosophe, dispensé de simagrées. Il n'avait pas même, comme les guichetiers, à faire montre d'un peu de sensibilité ou de rigueur à l'occasion. Mais il était vieux, il était de Troyes; il se souvenait peut-être de la belle Euphrasie, de la rue des Bûchettes. Aussi eut-il un mouvement de tête méprisant, et, tirant une clef de sa poche:

—Allons, venez, dit-il.

Il passa devant elle, ouvrit la porte des accusés, dont sa clef spéciale tirait le verrou. L'escalier qui commençait presque au seuil, était noir. Euphrasie tâtonna, avant d'y entrer, elle ne le reconnaissait plus, bien qu'elle l'eût monté et descendu plusieurs fois, ce jour-là.

—Vous le connaissez pourtant, lui dit l'homme.

De la main, il la poussa; car il était pressé de tout fermer, de tout éteindre, pour aller savoir aussi ce qu'on disait au dehors.

La porte se referma sur madame Boissonnet. Elle descendait lentement, en se tenant au mur, si humiliée, si outragée, si tourmentée, qu'elle ne pouvait s'abandonner à la joie orgueilleuse qui lui gonflait la poitrine.

Pourtant elle se disait en elle-même:

—Libre, acquittée, sauvée!

Mais elle murmurait cela avec des claquements d'effroi. Elle voyait la menace dans les yeux de Frobert; elle entendait encore la foule qui grouillait au dehors et qui l'attendait sans doute pour lui faire un mauvais parti.

—Pourvu qu'on me garde en prison, au moins cette nuit! pensait-elle.

Elle obtint cette grâce; mais le gardien ne lui accorda pas l'honneur de remonter l'escalier par lequel Louise avait regagné sa chambre. Il l'installa dans une pièce du greffe, dans celle où l'on faisait d'ordinaire la toilette des condamnés. Elle n'était plus digne de la prison.

Ce fut là qu'elle attendit une partie de la nuit.

A trois heures du matin, Cancry vint lui dire:

—Il n'y a plus de monde dans la rue: vous pouvez sortir.

—Où voulez-vous que j'aille à cette heure-ci?

—Je ne sais pas.

—Qu'est-ce que cela vous fait, papa Cancry, que je reste encore?

—Je n'ai pas le droit de vous garder.... On n'aurait qu'à venir.

—Qui donc?

—Dame! le peuple. Je ne serais pas surpris d'une attaque contre la prison.... On a doublé le poste.... Si on vous rencontrait!

Cancry fit des deux mains un geste significatif.

—On me tuerait, n'est-ce pas? repartit Euphrasie, qui n'avait jamais senti autant de menaces de mort que depuis son acquittement. Je suis pourtant reconnue innocente. La justice me doit sa protection.

Cancry ne broncha pas.

—Eh bien, je m'en vais...., reprit-elle fièrement, se satisfaisant de prendre, par son dédain, sa revanche de la haine et du mépris publics, sur ce valet de la justice.

Comme elle sortait du greffe, les mains dans les poches de son tablier:

—Eh bien, et votre malle? demanda Cancry.

—Si vous ne voulez pas me la garder, jusqu'à ce que je l'envoie chercher, jetez-la dans la rue.

Le gardien n'insista pas. La malle était au greffe, sur un terrain neutre qui le déchargeait de l'ennui de la garder dans son logement.

Il passa devant Euphrasie, ouvrit avec précaution la grosse porte de la rue, jeta un regard dehors, et fit signe que le chemin était libre.

Sur le seuil, Euphrasie hésita. Il faisait bien clair dans cette rue étroite, et les saillies des maisons de bois à auvents ne faisaient que des cachettes plus sombres, propices à des assassins.

Elle regarda le porche de l'église Saint-Frobert, non pour songer à s'y abriter, mais par la vague inquiétude de s'assurer que le clampet n'y était pas caché.

Cancry se méprit à ce regard, et, par raillerie, peut-être par conseil, [illegible] dit [illegible]

—Si une église était ouverte [illegible] pourriez y entrer.

Euphrasie haussa les épaules, et, pro[illegible]

nant son parti s'éloigna rapidement par une petite rue qui servait de chemin de ronde à la prison, la rue du Champ-des-Oiseaux.

Elle fut bientôt hors de la ville; elle ne s'arrêta que dans le bois de Fouchy, où elle se blottit, harassée, épuisée, écrasée de l'air libre, en regrettant que les arbres n'eussent pas assez de feuilles et d'ombre pour la cacher aux passants qui la reconnaîtraient et saurajent qu'elle était libre.

XI

LES AGONIES.

Ce monstrueux arrêt se répandit dans la ville de Troyes comme un vent de peste; toutes les âmes se sentirent atteintes et flétries par une contagion. Si la foule se dispersa au bout d'une heure, ce fut moins par la peur des gendarmes que pour aller propager son horreur du crime commis par le tribunal.

Les juges s'évadèrent, comme fit dans la nuit madame Boissonnet. On ouvrit pour eux une ancienne porte condamnée depuis soixante ans.

On ne sut que bien plus tard, par le besoin de se défendre que conçurent certains membres du tribunal, comment cette sanguinaire injustice avait été commise.

Quatre juges voulaient obstinément condamner madame Boissonnet; quatre juges s'obstinaient à l'absoudre. Il fut impossible de faire cesser ce partage égal des voix, et, aux termes de la loi, il dut profiter à l'accusée. Euphrasie fut donc renvoyée, non par une décision de la majorité, mais par l'impossibilité même de faire une majorité.

Louise Fleuriot n'eut pour elle que trois juges. Une seule voix, en se déplaçant, l'eût sauvée.

Me Rousselin quitta le Palais de Justice, sans songer à retirer sa robe d'avocat. D'ailleurs, il devait l'emporter puisqu'il avait juré de ne plus plaider.

La foule lui [fit] cortège. Elle ne l'applaudit pas [illegible] trop [illegible]

Louise, lui offrant ses services, en montrant les poings.

Il branlait la tête, sans rien dire, levait ses bras aux larges manches vers le ciel, les laissait retomber, comme des ailes brisées, sur les épaules de ses enfants, reprenait son chemin, accablé, entraînant de nouveau son cortège. Il était l'image de la justice en deuil, entre ces deux blanches visions de l'innocence.

Ce fut ainsi qu'il atteignit la rue des Bûchettes. A sa porte, il voulut dire quelques mots et rendit la parole. Un remerciement lui semblait odieux, comme l'applaudissement avait semblé sacrilège au peuple; un appel trop pressant à une compassion surexcitée lui paraissait dangereux. Son devoir de citoyen, d'homme de la loi persistait, malgré la révolte de son cœur. Il savait bien qu'il n'y avait plus d'espoir, et cependant, par un sentiment d'honneur humain, invincible, il voulait ne pas désespérer, même contre l'évidence.

Frobert et Hector le suivaient; à plusieurs reprises, il les remarqua; il avait hâte de conférer ou de pleurer avec eux.

Aussi, se borna-t-il à murmurer quelques paroles suppliantes pour qu'on les laissât passer et qu'on leur permît de le rejoindre.

C'était le vicomte qui, dans la salle d'audience, avait soutenu le soldat, l'avait empêché de tomber; c'était Frobert, maintenant, qui soutenait Hector.

Dans la rue, en plein air, l'énergie du soldat s'était réveillée. Cette foule était une troupe dans laquelle il marchait. Il la palpait du regard, pour en sonder la colère. Si elle se trouvait le lendemain aussi nombreuse, aussi émue, aussi irritée, on pourrait peut-être tenter quelque chose avec elle. A travers sa douleur, il passait, ainsi que des éléments de balles, des souvenirs de bataille héroïque, d'assaut livré, de place prise.

L'action, le combat, la résistance positive le sollicitaient.

(A continuer.)

Excellente musique et délicieuses consommations, tous les soirs, au Jardin Wenger.